

# LES INITIATIVES DE COHÉSION SOCIALE À L'ÉPREUVE DES IMAGINAIRES DES COMMUNAUTÉS DANS UN CONTEXTE DE POST-CONFLIT À DUÉKOUÉ

Affoué Véronique YAO épouse N'DA

Docteure Ès Sociologie

Département d'Anthropologie et de Sociologie

Université Alassane Ouattara

yaoaffoueveronique@gmail.com

Koffi Parfait N'GORAN

Maître-Assistant

Département d'Anthropologie et de Sociologie

Université Alassane Ouattara

pasngoran2022@gmail.com

&

Kouakou Jean-Claude KOUASSI

Étudiant en Master

Département d'Anthropologie et de Sociologie

Université Alassane Ouattara

jeanclaude020@gmail.com

## Résumé

En Côte d'Ivoire, les fractures sociocommunautaires induites par plusieurs années d'épisodes de violences politico-militaires ont fait de la restauration du vivre-ensemble, une priorité pour l'État après la crise post-électorale de 2010-2011 ayant occasionné officiellement plus de 3000 morts. Mais localement, l'impact des initiatives engagées ça et là est mitigé au regard de la persistance d'un climat de suspicions et de méfiance entre les communautés. À partir d'une série d'enquêtes qualitatives réalisées à Duékoué dans l'Ouest ivoirien, cette contribution montre que tout en déterminant le comportement des communautés les unes vis-à-vis des autres, les imaginaires différenciés de la réconciliation freinent l'engagement collectif dans des initiatives de restauration du vivre-ensemble.

**Mots-clés :** Côte d'Ivoire, Fracture sociale, Communautés, Cohésion sociale, Imaginaires, Duékoué

## Abstract

In Côte d'Ivoire, the socio-communal fractures induced by several years of politico-military violence have made the restoration of peaceful coexistence a state priority following the violent post-electoral crisis of 2010-2011, which officially claimed more than 3,000 lives. However, at the local, the impact of various initiatives remains mixed given the persisting climate of suspicion and mistrust between communities. Based on a series of qualitative surveys conducted in Duékoué in western Côte d'Ivoire, this contribution demonstrates that, while shaping the behavior of communities toward one another, differentiated imaginaries of reconciliation hinder collective engagement in initiatives aimed at restoring community cohesion.

**Keywords:** Côte d'Ivoire, Social Fracture, Communities, Social Cohesion, Imaginaries, Duékoué

## Introduction

Du coup d'État de 1999 aux violences post-électorales de 2010-2011 en passant par la rébellion armée de 2002, les crises socio-politiques survenues en Côte d'Ivoire ont progressivement fissuré le corps social. Cette déliaison sociale se traduit notamment par un climat de méfiance, de suspicion, voire de rejet entre les groupes socio-ethniques (C. Kouadio, 2008), en général, mais surtout entre les nationaux et les non-nationaux venus des pays limitrophes<sup>1</sup>. De façon générale, les lignes de fracture entre ces deux groupes d'acteurs s'expriment autour des questions identitaires, de l'accès au foncier et des règles du jeu politique. En effet, dans les zones forestières propices à l'économie cacaoyère comme Duékoué, le foncier a été pendant longtemps au cœur des dynamiques de conflictualité entre les autochtones Guéré et les migrants en particulier les Burkinabè. Dans cette localité, les conflits intercommunautaires ont atteint leur paroxysme avec la crise post-électorale de 2010-2011. Plus d'un millier de personnes y ont été tuées dans des affrontements intercommunautaires (UNOCI/ HRD, 2011).

À la fin de la belligéranç armée, conscient de l'affaissement du capital social communautaire, l'État ivoirien a engagé des actions en vue de restaurer le vivre-ensemble. La mise en place des structures telles que la CDVR<sup>2</sup> et la CONARIV<sup>3</sup> s'inscrit dans cette perspective. En collaboration avec des ONG, elles ont engagé des activités conjointes en faveur de la reconstruction du lien social dans la zone de Duékoué. Leurs actions ont consisté à sensibiliser les populations à un vivre-ensemble apaisé à travers des réunions communautaires, des ateliers de réflexion dont le but était de rapprocher les communautés en tension du fait de la guerre. Si ces mécanismes institutionnels de réconciliation ont tenté de rétablir la confiance, ils se sont néanmoins souvent heurtés à des représentations collectives héritées du conflit. Ces imaginaires, nourris de méfiance et de mémoire sélective, ont eu des incidences sur la manière dont les communautés perçoivent et participent aux actions de réconciliation.

Cette étude adopte une approche centrée sur les imaginaires des communautés comme prisme de compréhension des tensions persistantes entre elles. Cela dit, comment les imaginaires sociocommunautaires affectent-ils les entreprises de reconstruction du lien social ? L'objectif de cet article est d'analyser le lien entre les imaginaires relatifs à la réconciliation au sein des communautés et leur engagement dans des initiatives de cohésion sociale. L'analyse s'ouvre sur une mise en relief du cadre conceptuel et méthodologique, avant d'exposer les résultats empiriques et d'en discuter la portée analytique.

<sup>1</sup> En particulier, le Burkina-Faso, le Mali et la Guinée.

<sup>2</sup> CDVR : Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation. Elle est chargée de restaurer la fracture entre les communautés après les conflits militaro-politiques qu'a connus la Côte d'Ivoire.

<sup>3</sup> Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes. Cette structure a remplacé la CDVR à la fin de son mandat en 2015. Elle était chargée d'indemniser les victimes de guerres qui se sont fait recenser.

## 1. Ancrage conceptuel et méthodologique de l'étude

Pour comprendre comment les imaginaires des communautés influencent les dynamiques de reconstruction du lien social à Duékoué, il importe de penser conjointement les notions de cohésion sociale et d'imaginaires sociaux, non pas comme des concepts isolés, mais comme des dimensions interdépendantes d'un même processus. En effet, la cohésion sociale, selon E. Durkheim (1893), est un processus qui cherche à renforcer les liens entre des individus dans une société. Or, ces liens ne se constituent pas spontanément : ils reposent sur des systèmes de représentations partagées et sur des pratiques relationnelles concrètes. C'est à ce niveau que l'articulation entre imaginaire social et engagement des communautés dans les initiatives de cohésion devient essentielle. L'imaginaire social est ce rêve éveillé que les membres d'une société font partir de ce qu'ils voient, lisent, entendent et leur sert de matériau et d'horizon de référence pour tenter d'appréhender, d'évaluer et de comprendre ce qu'ils vivent. Autrement dit, il est ce que ses membres appellent la réalité (P. Popovic 2013). Il permet également de penser la formation des identités sociales et des positions différentielles qu'occupent des groupes d'individus (C.J. Lyon, 2007). À Duékoué, les imaginaires communautaires s'enracinent dans les expériences traumatisques des épisodes de crises socio-politiques et les récits de violence qui structurent la mémoire locale.

Les représentations de l'autre, voisin, ex-adversaire ou représentant de l'État, sont souvent marquées par la suspicion, la peur ou la culpabilité. Cette configuration imaginaire, que l'on peut qualifier de « victimaire », tend à entraver les initiatives de réconciliation, car elle fige les identités dans des postures de souffrance ou de méfiance. Cependant, d'autres imaginaires plus « réparateurs » ou la dimension religieuse, coexistent : ils valorisent le pardon, la solidarité et la reconstruction morale, ouvrant ainsi la voie à une réactivation du lien social. Ces imaginaires déterminent, dans une large mesure, les attitudes des communautés face aux programmes de cohésion et aux dispositifs institutionnels de réconciliation. Ainsi, la cohésion sociale à Duékoué ne résulte pas d'une simple addition d'efforts institutionnels ou de discours pacificateurs. Elle est surtout la résultante d'une interaction complexe entre imaginaires partagés et les formes de capital social disponibles.

L'étude repose sur des enquêtes qualitatives menées auprès d'une diversité d'acteurs clés (populations autochtones, migrants, ONG, agents de la CDVR et de la CONARIV) en avril 2019 et en octobre 2021, dans la localité de Duékoué, épicentre des violences intercommunautaires pendant la rébellion armée de 2002 et les violences post-électorales de 2010-2011. La collecte des données primaires s'est faite à l'aide d'une matrice contenant les items et les questions qui ont servi à animer les entretiens individuels et les focus group. Elle a été complétée par l'observation directe et par un travail d'analyse des sources documentaires (rapports institutionnels, publications scientifiques, ouvrages traitant des

conflits, de la mémoire des violences, de la cohésion sociale et des problématiques connexes). Au total, dix-huit (18) entretiens individuels et deux (2) focus group ont été réalisés, avec l'implication de cinquante et une (51) personnes parmi lesquelles : quinze (15) autochtones, trente (30) migrants et six (6) acteurs institutionnels (CDVR, CONARIV et ONG).

**Tableau de répartition des participants à l'étude selon la catégorie et le profil**

Catégorie des participants à l'étude	Profil	Nombre d'acteurs par profil
Informateurs clés	Autochtones (leaders communautaires, femmes et jeunes)	15
	Migrants (leaders communautaires, femmes et jeunes)	30
	Institutions étatiques (CDVR, CONARIV)	03
Informateurs secondaires	ONG locales	01
	ONG internationales	02
<b>Total</b>		<b>51</b>

Source : Enquête de terrain (avril 2019, octobre 2021)

En dehors des acteurs institutionnels, vingt-sept (27) personnes ont été interrogées au quartier Kokoman et dix-huit (18) autres à Carrefour, pour respecter la structuration ethnique de l'espace local et pour les besoins de triangulation de l'information. Habités majoritairement, d'un côté par les migrants burkinabés et les Malinkés et de l'autre par les autochtones, ces deux quartiers séparés par la voie principale traversant la ville de Duékoué ont, pendant les périodes de crises, symbolisé les lignes de fracture entre les autochtones et les migrants vivant dans cette localité.

## 2. Résultats de l'étude

### 2.1. De la terre à la politique : sociohistoire de la fracture communautaire à Duékoué

Capitale de la région du Guémon et chef-lieu de commune, Duékoué est situé à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, à 470 kilomètres d'Abidjan, la capitale économique. Sa population est estimée à environ 220.953 habitants (RGPH<sup>4</sup>, 2021). Elle est limitée au Nord, par la Sous-préfecture de Guéhiébly, au Sud, par la Sous-préfecture de Guézon, à l'Est, par la Sous-préfecture de Bagohouo et à l'Ouest,

<sup>4</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

par la région du Moyen Cavally<sup>5</sup>. Zone forestière propice à la production du cacao et du café, cette localité a attiré de nombreuses populations venues d'ailleurs. Ainsi, à côté des autochtones guéré, vivent d'importantes colonies d'allochtones (Baoulé, Agni, Yacouba, Senoufo, Malinké etc.) et d'allogènes (Burkinabè, Maliens, Guinéens etc.).

Au fil du temps, la pression sur les ressources foncières, en lien avec les flux migratoires et le développement des cultures de rente, a généré des tensions. L'accès aux opportunités foncières offertes par Duékoué a de ce fait, donné lieu à une compétition dans laquelle les autochtones se sont sentis lésés ; les migrants ayant acquis un large contrôle des ressources foncières. Ainsi, la question de la propriété foncière et de l'occupation anarchique des terres dans cette zone, constitue depuis plusieurs décennies une source de conflits plus ou moins violents entre les communautés. À titre d'exemple, on peut citer les affrontements sanglants entre les autochtones et les allogènes Burkinabè à Yrozou, un village de Duékoué dans les années 1980. Le conflit entre les autochtones guéré et allochtones baoulé à Fengolo en 1997<sup>6</sup>. Des agriculteurs étrangers ont souvent été chassés des terres qu'ils cultivaient.

Il faut néanmoins souligner que ces tensions foncières ne relèvent pas seulement de désaccords coutumiers. Elles traduisent également une profonde mutation des rapports économiques et sociaux entre les aînés et les cadets, mais aussi entre les communautés. Les ayant droit des lignages autochtones contestent fréquemment les cessions foncières, estimant que la terre, considérée comme un patrimoine collectif, ne saurait faire l'objet d'une appropriation individuelle. La contestation portée en particulier par des jeunes de retour au village après l'échec de leur projet urbain vise à récupérer des parcelles pour les revendre ensuite à des conditions plus avantageuses, et non pour les mettre en valeur (G. Kouamé et al., 2012). Elle révèle donc un déplacement de la logique coutumière vers une logique marchande. Souvent au chômage et sans perspectives d'insertion professionnelle, les jeunes héritiers considèrent la terre comme un capital à liquider rapidement pour obtenir de l'argent. Cette spéculative foncière n'est pas seulement un problème familial, elle révèle une nouvelle économie locale où la terre devient un mécanisme d'accumulation. Ces recompositions économiques autour du foncier ont contribué à fragiliser les solidarités villageoises traditionnelles et à opposer des groupes aux logiques temporelles différentes : les anciens attachés à la mémoire du territoire et les jeunes en quête de rentabilité immédiate.

Dans ce contexte, il convient de préciser que les épisodes de violences politiques (1999, 2002, 2010-2011) survenues en Côte d'Ivoire ont davantage renforcé la fracture sociocommunautaire à Duékoué. La cristallisation des tensions foncières a constitué un terreau fertile aux violences politiques

<sup>5</sup> Monographie de la Commune de Duékoué, 2021, région du Guémon.

<sup>6</sup> Un village situé dans la Sous-préfecture de Duékoué.

ultérieures où les identités communautaires et les appartenances partisanes se sont entremêlées. En effet, l'intrusion des questions foncières sur la scène politique en raison de la radicalisation des discours, a mis à mal des relations sociales réciproques de bon voisinage entre autochtones et migrants. Dans ce contexte, la politique de « l'ivoirité » a renforcé les revendications nationales et les revendications foncières se sont progressivement portées sur les terres exploitées par les étrangers. De plus, le retour des jeunes citadins dans les villages a coïncidé avec les discours politiques stigmatisant les communautés non nationales. Les controverses autour du concept de « l'ivoirité » ont été le point culminant. À Duékoué, les propriétaires terriens guéré qui étaient majoritairement favorables à l'ex-Président Laurent Gbagbo<sup>7</sup> ont accusé les allogènes et les allochtones de soutenir la rébellion. Cette accusation s'est accentuée lorsque certains cadres et autorités traditionnelles de la région ont mené des campagnes de sensibilisation dans les villages pour instrumentaliser leurs parents pendant les campagnes électorales présidentielles de 2010 (UNOCI/HRD, 2011). Les propos ci-après montrent comment les discours politiques ont nourri et exacerbé la fracture sociale à Duékoué.

Vraiment, la haine a atteint son paroxysme. Cette population vivait en son temps, en parfaite harmonie parce qu'on avait des parents même qui donnaient leurs terres gracieusement à des étrangers. Mais tu sais, au niveau des partis politiques, on a vraiment aiguisé les divisions. On s'est beaucoup appuyé sur des préjugés, les rumeurs, des aspirations de politiques. Donc voici ces éléments-là qui ont vraiment foisonné le tissu social. (Entretien avec un autochtone, le 03/10/2021).

La cohabitation entre autochtones et migrants aurait connu ses « bons moments » avant l'apparition des récurrentes crises socio-politiques. En effet, en s'appuyant sur la politisation des identités socio-ethniques, le jeu politique a engendré une profonde fracture sociocommunautaire. Les préjugés, les rumeurs et les idéologies politiques structurés autour de l'ethnie ont été des ingrédients de la structuration des lignes de fracture entre les communautés. Ainsi, à Duékoué, la terre et la politique ethnocentrique se sont ainsi avérées être un cocktail explosif au cours de ces dernières années à Duékoué.

Quand les allogènes sont arrivés, ils n'ont pas obligé nos parents à leur vendre la forêt. Eux, ils demandaient seulement à faire leur culture et à avoir l'argent. Mais c'est les politiciens qui sont rentrés en jeu pour façonnner l'esprit des uns et des autres en disant si le régime change, les gens vont les chasser de leurs forêts. Ou bien ceux-là, ils disent aux Guéré que ceux-là sont en train d'exploiter vos forêts, après, ils vont occuper votre région. Les politiques ont mis ça dans la tête des gens. (Entretien avec un autochtone, le 07/10/2021)

<sup>7</sup> Monsieur Laurent est un homme politique ivoirien et ancien Président du parti politique "Front Populaire Ivoirien (FPI)". Il fut Président de la République de Côte d'Ivoire de 2000 à 2011. Il est aussi fondateur du parti politique "Le Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire" créé en 2021 ;

En définitive, on retient que l'épine dorsale de l'instabilité et des tensions intercommunautaires dans la zone de Duékoué est le foncier. Mais ces conflits n'auraient jamais atteint un tel niveau de violence sans leur croisement avec le discours politique. Dans cette localité, autochtones et migrants s'accordent à penser que la politique a été une source d'exacerbation du délitement du lien social communautaire.

## 2.2. Rebâtir la cohésion après la guerre : les initiatives de la CDVR et de la CONARIV

Après la crise post-électorale de 2010-2011, le gouvernement ivoirien a mis en place plusieurs mécanismes de justice transitionnelle afin de réconcilier les communautés divisées. Comment ces mécanismes ont-ils été perçus par les communautés ?

Les initiatives de cohésion sociale à Duékoué ont été portées principalement, par la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) et la Commission Nationale, de Réconciliation, de l'Indemnisation des Victimes (CONARIV). Installée en 2013 à Duékoué, les actions de la CDVR ont porté, dans un premier temps, sur la formation des agents recrutés dans le cadre des sensibilisations des communautés. Ces agents étaient chargés de sillonna plusieurs localités de la région du Guémon dans le but de sensibiliser les populations à la paix. Dans le courant de l'année 2014 par exemple, cette structure, en collaboration avec l'ONUCI<sup>8</sup>, a visité la localité de Guitrozon<sup>9</sup> afin de sensibiliser les communautés à la réconciliation et au pardon. Elle a aussi mené des actions de promotion du processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix à Petit-Duékoué, un quartier autochtone, auparavant un village, lors du lancement de « l'ONUCI-tour », une tournée de sensibilisation sur la cohésion sociale et la réconciliation.

Au niveau de la ville, les séances de sensibilisation de la CDVR se faisaient à travers des rencontres communautaires. Il était question, d'une part, des rencontres intracommunautaires<sup>10</sup> et d'autre part, des rencontres intercommunautaires<sup>11</sup>. Ces rencontres visaient à consolider la cohésion sociale et à guérir les blessures liées à la crise. Le message véhiculé portait

<sup>8</sup> Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

<sup>9</sup> Guitrozon est un village de Duékoué qui, à l'image de Petit-Duékoué a connu des affrontements intercommunautaires en mai-juin 2005. Ces conflits qui ont commencé avec les Guéré qui auraient tué 04 fermiers de la communauté Senoufo, a débouché sur des attaques sur le village par des individus non identifiés qui ont fait au moins 41 morts. Ces massacres ont suscité d'autres attaques contre les Dioulas et les Burkinabè, dont le bilan s'élevait à, au moins, 11 morts.

<sup>10</sup> Les rencontres intracommunautaires sont des rencontres qui regroupaient, soient uniquement les autochtones, soient uniquement les migrants.

<sup>11</sup> Les rencontres intercommunautaires sont des rencontres qui rassemblaient à la fois des autochtones et des migrants.

principalement sur le pardon et la réconciliation. Dans certaines rencontres qui regroupaient des victimes de guerre uniquement autochtones, les agents les sensibilisaient à être plus tolérants envers les autres communautés en insistant sur l'idée qu'elles aussi ont été victimes de la guerre. Dans un deuxième temps, cette structure a ouvert un centre d'écoute dans la Commune de Duékoué qui a servi à la phase des auditions des victimes de guerre. L'écoute consistait à recevoir les victimes et à recueillir leurs témoignages des évènements vécus au cours des conflits socio-politiques. La troisième qui est la dernière phase, a concerné les enquêtes en lien avec les faits relatés par des victimes.

[...] La première phase était la sensibilisation. Et on l'a fait dans toute la région du Guémon. Après la sensibilisation, il y a eu la phase des auditions. Ça a duré douze jours. Cette phase pilote là, s'est faite seulement à Duékoué. C'est après la phase pilote, que la grande phase a été lancée. À ce niveau maintenant, cela a fait trois ans et demi. On a fait les auditions des victimes. Après les auditions, il y a eu les enquêtes. À propos des enquêtes, c'était la vérification de certains faits puisque les victimes ont rapporté les faits. Y a les faits qui étaient emblématiques, donc, il fallait aller vérifier. (Entretien avec un ex-agent de la CDVR, le 10/04/2019).

Les activités principales de la CDVR à Duékoué se sont déroulées de 2013 à 2015. Elles étaient structurées autour des séminaires de réflexion avec les différents leaders communautaires et les associations des victimes de guerre regroupant des femmes et des hommes ; des campagnes de sensibilisations sur les droits de l'homme et des recensements des victimes de guerre. Les avantages liés au pardon ont constitué le message clé au cours des séminaires de réflexion en vue d'inciter les communautés à se pardonner. En sus, les émissions radiophoniques, à la « Voix du Guémon » la radio locale de Duékoué, leur ont servi de canal pour prôner quotidiennement la cohésion sociale à l'endroit de la population. La phase des enquêtes de terrain a consisté à vérifier les faits relatés par des victimes dans le cadre des indemnisations. Ces activités ont plus ou moins aidé à raffermir le lien entre les différentes communautés.

Crée en mars 2015 à l'issue de l'officialisation du rapport de la CDVR, la CONARIV était chargée de parachever le travail de la CDVR à travers l'identification et le recensement des victimes non recensées et les ayants droit de victimes non identifiées en vue de consolider un fichier unique. Elle avait pour rôle de l'indemnisation des victimes de guerre et de procéder à la réparation des préjudices subis ou à la restitution des biens. À cette étape, les victimes de guerre ont saisi la CONARIV pour une demande d'indemnisation, accompagnée de pièces justificatives. Cependant, les acteurs interrogés affirment ne pas avoir bénéficié des indemnisations.

Un temps, ils sont venus, effectivement, ils allaient recenser les victimes de guerre, je crois, au quartier ici, y a des gens qui ont donné leurs noms. Mais tout ce qui a été dit, ça a été le contraire. Personne n'a bénéficié de quelque chose. (Entretien avec un migrant, 20/04/2019)

Selon des participants à l'étude, les promesses d'indemnisation en faveur des communautés sont restées sans suite favorable. Aussi, ils dénoncent l'absence de visibilité ou de transparence dans le processus de réparation. La non publication de la liste des victimes a participé également au renforcement des ressentiments des victimes et leurs familles vis-à-vis de l'État ivoirien.

L'étude montre qu'à l'issue des actions menées par ces deux structures étatiques sur 874.056 dossiers soumis à la cellule vérification, seulement 316.954 ont été validés, soit 36% de dossiers validés et 64% de demandes rejetées. Dans la localité de Duékoué, toutes les victimes n'ont pas été recensées pendant la phase des auditions qui devrait permettre aux agents de la CONARIV de procéder à l'indemnisation de celles-ci. À ce sujet, diverses plaintes à l'encontre des agents recenseurs de la CDVR auraient été enregistrées. Ces failles perçues révèlent ainsi les limites des actions de la CDVR et de la CONARIV et participe à la persistance de la fracture sociale, car selon les communautés, les blessures demeurent béantes.

En dehors de la CDVR et de la CONARIV, plusieurs ONG<sup>12</sup> sont intervenues dans le processus de réconciliation des communautés. Leur intervention se situe essentiellement au niveau humanitaire et insiste sur la réduction de la vulnérabilité socio-économique des victimes de guerre à travers la distribution des dons en vivres et non vivres, la construction et la réhabilitation des abris pour faciliter le retour des déplacés et l'assistance sanitaire psychologique.

Ces actions conjointes des structures étatiques et des ONG ont eu des effets positifs sur le capital social communautaire. Les victimes ayant pris part à des ateliers de réflexion sur la cohésion sociale parviennent plus ou moins à se rapprocher les unes des autres, indifféremment des appartenances socio-ethniques. Malgré cela, ces initiatives se sont heurtées à la persistance des imaginaires de méfiance et d'exclusion, hérités des violences passées.

### **2.3. Quand les perceptions différenciées des communautés inhibent leur engagement dans des initiatives de cohésion sociale**

Par perceptions, nous entendons l'ensemble des représentations symboliques et des attentes collectives qui orientent les imaginaires du « vivre-ensemble » chez les communautés. Chez les autochtones, la libération des prisonniers politiques, le retour des anciens partisans du Front Populaire Ivoirien (FPI), l'indemnisation des victimes de guerre, le pardon national adressé aux populations, l'établissement de la vérité, la justice et l'égalité constituent des facteurs majeurs et sont considérés comme prioritaires pour une réconciliation durable en Côte d'Ivoire. Pour eux, le souvenir, l'exigence de la vérité et la justice constituent une stratégie de reconnaissance de leurs souffrances. En revanche, les migrants perçoivent la réconciliation comme le pardon et l'oubli des préjudices

<sup>12</sup> Il s'agit des ONG nationales notamment Bonne Action, PAPC et ONG internationales dont Oxfam.

subis. Dans l'imaginaire des migrants, adopter un discours d'oubli, de pardon, de vivre-ensemble n'est pas seulement une conviction morale ou religieuse. C'est aussi une manière pragmatique de se protéger socialement dans un contexte où ils sont soupçonnés. C'est donc une stratégie pour éviter d'être stigmatisés, marginalisés ou exclus.

Cet antagonisme entre la mémoire et l'oubli illustre deux rapports au passé : l'un revendicatif (autochtones) et l'autre défensif (migrants). Ces imaginaires opposés rendent la réconciliation difficile car ils reposent sur des logiques mémorielles concurrentes.

De ce fait, la réconciliation consiste d'une part, pour les autochtones, à libérer tous les prisonniers politiques et à donner l'opportunité à tous les anciens partisans du FPI en l'exil de revenir en Côte d'Ivoire. Entre autres partisans, figure Monsieur Charles Blé Goudé<sup>13</sup>, l'ancien ministre ivoirien de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation professionnelle de l'ex-Président Laurent Gbagbo. Ils préconisent aussi le retour de l'ancien premier ministre Monsieur Soro Guillaume<sup>14</sup>. Pour eux, le retour de toutes ces personnalités politiques au pays peut concourir à la restauration véritable du tissu social.

Pour qu'il y ait de réconciliation vraie, aujourd'hui, on peut pas dire qu'il n'y a pas de prisonniers politiques. Y a d'autres qui sont encore dans les autres pays [...] Y a Blé Goudé qui est là-bas, y a Soro Guillaume. Pour pouvoir pardonner complètement là, il faut les faire revenir dans leur pays. Parce que ça, c'est de l'hypocrisie, on prône la réconciliation pendant que y a des familles qui sont endeuillées parce que leurs parents sont en prison.  
(Entretien avec une autochtone, le 09/10/2021)

Dans l'optique des autochtones, la question des prisonniers politiques et du retour des exilés doit être l'un des facteurs clés au cœur des actions de restauration du lien social. La non prise en compte de ce facteur aboutirait à une réconciliation de façade. De plus, ils perçoivent l'indemnisation des victimes de guerre comme l'un des piliers fondamentaux dans un processus de réconciliation. Chez eux, la réparation financière permettrait aux veuves et aux orphelins de compenser plus ou moins les préjudices subis. Les autochtones estiment avoir souffert et continuent de subir des effets dévastateurs des différentes crises survenues dans le pays. Il serait donc judicieux, selon eux, que l'État ivoirien

---

<sup>13</sup> Il est l'un des ministres qui a été un soutien clé au Président Laurent Gbagbo pendant la crise post-électorale de 2010-2011. Après la défaite du Président Laurent Gbagbo, la Cour Pénale Internationale (CPI), a émis un mandat d'arrêt international à son encontre. Il était accusé pour crimes contre l'humanité.

<sup>14</sup> Il a été le premier ministre de la république de Côte d'Ivoire de 2007 à 2012. De 2012 à 2019, il fut le président de l'Assemblée nationale ivoirienne. En exil depuis 2019, monsieur Soro Guillaume était accusé de "complot", tentative d'atteinte, contre l'autorité de l'Etat ainsi que de "diffusion et publication de nouvelles fausses jetant le discrédit sur les institutions et leur fonctionnement, ayant entraîné une atteinte au moral des populations". ([www.bbc.com](http://www.bbc.com), le 23 juin 202).

apporte une réparation financière de manière transparente et équitable à toutes les victimes.

Ils n'ont qu'à dédommager ceux qui sont dans le besoin, les un million là, ils n'ont qu'à tout faire, ils vont donner à chacun. Si chacun veut là, il enterre pour lui, s'il veut là, il paie placali<sup>15</sup> un million, il mange, c'est son problème, mais seulement, ils n'ont qu'à les dédommager. (Entretien avec une autochtone, le 09/10/2021).

Pour les autochtones, les dédommagements apparaissent comme des actes symboliques à l'endroit des victimes de guerre parce que ceux-ci permettent aux victimes d'être soulagées. Ils interprètent ces gestes comme la manifestation d'un engagement de l'État en faveur de leur bien-être.

Hormis les indemnisations des victimes de guerre, la réconciliation engage, du point de vue des autochtones, une présentation d'excuses publiques de la part du gouvernement ivoirien à l'endroit des communautés affectées. Car pour eux, les différentes crises que traverse le pays, ont lourdement affecté la localité de Duékoué. C'est pourquoi ils estiment que « pour qu'il y ait la paix du cœur, il faut que le président vienne demander pardon à la population ; un pardon au moins national »<sup>16</sup>. Un pardon public de la part du gouvernement est perçu par les membres de cette communauté comme la reconnaissance de leurs souffrances. Par ailleurs, selon ces derniers, la vérité doit être aussi un levier essentiel dans le processus de restauration du capital social communautaire pour la réhabilitation des individus proches des disparus et pour la reconstruction de la famille. Elle est également indispensable pour la reconstruction de la société et au-delà, pour les générations futures.

Ce qui s'est passé chez nous là, si on ne voit pas la vérité, la réconciliation dont on parle, elle serait difficile parce que beaucoup de mauvaises choses se sont passées dans cette ville. On fait tout mais la blessure là, on l'a encore intérieurement ; ça, je ne vous cache pas ça. Tant que les autorités n'ont pas pris leur bâton de pèlerin pour dire cette vérité-là, pour au moins comprendre nos problèmes, on va se réconcilier mais c'est sur les lèvres. Ce qu'il va se passer plus tard, si c'est pas nous, ça serait peut-être nos enfants. (Entretien avec un autochtone, le 11/10/2021).

Ce témoignage illustre la persistance des blessures symboliques et morales, qui rendent difficile toute appropriation pleine du discours officiel sur la réconciliation. L'établissement de la vérité dans le processus de la réconciliation paraît ainsi fondamental pour les autochtones. Par ailleurs, ils pensent que la réconciliation doit être engagée par les « grands acteurs politiques » se réconciliant entre eux au sommet. Ce qui suppose que le vivre-ensemble communautaire est corrélé à la réconciliation par le haut entre les acteurs politiques :

<sup>15</sup> Un mets ivoirien fait à base du manioc.

<sup>16</sup> Entretien avec un autochtone, le 07/10/ 2021.

On a une population quand même qui se reconnaît en des leaders. Tant que les leaders n'ont pas vraiment mis balle à terre, tout le travail qui a été abattu pour la réconciliation peut prendre un coup. (Entretien avec un autochtone, le 20/10/2021).

Contrairement aux autochtones, les migrants perçoivent la réconciliation comme l'entente entre les individus vivant sur un même territoire ou sur un même site. De ce point de vue, ils estiment qu'une véritable cohésion sociale, fait appel à l'oubli. Par conséquent, chaque individu doit oublier les préjuges subis du fait des violences politiques.

Pour qu'il y ait une vraie cohésion sociale, c'est l'entente. [...] Ils n'ont qu'à effacer dans leurs cœurs, ils n'ont qu'à savoir que la crise qui est arrivée en Côte d'Ivoire ici là, tout le monde a été dedans. Donc pour ne pas que on vise euh l'autre ethnique, il faut qu'on se dise le tout le monde a participé dans la crise de Côte d'Ivoire, vous comprenez ? (Entretien avec une migrante, le 07/10/2021).

Dans l'optique des migrants interrogés, la cohésion sociale nécessite l'oubli. En réalité, ils pensent que les autochtones devraient reconnaître que chaque groupe ethnique en Côte d'Ivoire a pris une part active à la crise post-électorale de 2010-2011. Du coup, manifester des attitudes de suspicions à l'encontre de l'autre communauté, ne fait que concourir à la persistance de la fracture sociale intercommunautaire.

Le pardon permet aux personnes ayant vécu la guerre de laisser derrière elles le passé douloureux pour vivre avec leurs ennemis d'hier. À Duékoué, d'autres migrants ont évoqué le pardon parce qu'ils pensent que la vengeance ne fera qu'enfermer la Côte d'Ivoire dans des conflits interminables et donc dans une fracture sociale de plus en plus profonde. Dans cette perspective, la réconciliation nécessite le pardon des actes des offenses et l'oubli définitif de ceux-ci. Toutefois, cette réconciliation ne peut être effective sans la réconciliation avec soi. « On a tous perdu quelque chose, donc il faudrait que on puisse se pardonner nous-mêmes. »<sup>17</sup>. Cette conception de la réconciliation renvoie à une intériorisation du processus de paix où le pardon devient un acte individuel préalable à la cohésion collective. Pour les migrants, insister trop sur la mémoire des violences et sur la recherche des coupables risque de les mettre en position de bouc-émissaire.

Par ailleurs, il est important de souligner que malgré l'antagonisme des imaginaires de réconciliation chez les communautés autochtones et migrantes, celles-ci s'accordent sur l'inclusion du pardon et l'indemnisation des victimes de guerre dans le processus de reconstruction du lien social en Côte d'Ivoire.

<sup>17</sup> Entretien avec une migrante, le 20/10/2021.

### 3. Discussion

La fracture sociale qui persiste à Duékoué ne s'explique pas seulement par les tensions historiques autour du foncier ou par les rivalités politiques. Elle plonge aussi ses racines dans un univers profondément symbolique, où la mémoire, les émotions et les imaginaires hérités de la guerre continuent de guider les relations entre les groupes socio-ethniques. Les violences successives ont laissé derrière elles une mémoire collective fragmentée, dans laquelle chaque communauté raconte sa propre version du conflit. Comme le rappelle M. Halbwachs (1950), « la mémoire n'est pas individuelle mais toujours sociale, car ce sont les cadres sociaux qui la rendent possible ». À Duékoué, cette mémoire collective se traduit par des récits divergents où autochtones et migrants rejouent, chacun à leur manière, les traumatismes de la guerre. Ces récits ne sont pas de simples souvenirs, mais des « imaginaires mémoriels » qui déterminent la manière dont les acteurs conçoivent la justice, la réconciliation et le vivre-ensemble.

Dans ce contexte, la cohésion sociale apparaît comme une entreprise éminemment symbolique. Elle ne se réduit pas à la restauration des liens économiques, culturels ou politiques, mais suppose une recomposition des significations collectives et des horizons de confiance. Or, cette recomposition est freinée par des imaginaires sociaux opposés.

Les autochtones guéré inscrivent la réconciliation dans une logique de justice mémorielle. Cette exigence se matérialise à travers des demandes de libération des prisonniers, de retour des exilés, d'indemnisation, de vérité et d'excuses publiques. Ainsi, pour l'un d'eux : « tant que les autorités n'ont pas pris leur bâton de pèlerin pour dire cette vérité-là, [...] on va se réconcilier mais c'est sur les lèvres ». Cela suppose qu'en l'absence de cette exigence, l'action des institutions étatiques est perçue par les victimes, comme porteuses d'une « justice des vainqueurs ». Dans la perspective qui est la nôtre, A. Assouan (2023), N.L. Kiki (2015), H. Lambatim (2011) et E. Nindorera (2006) démontrent que, malgré le fait que les structures de réconciliation se fixent pour objectif de placer les victimes au cœur du processus de réconciliation, celles-ci restent souvent exclues des décisions et jugent les indemnisations insuffisantes. Alors qu'il ne peut avoir de véritable réconciliation si les victimes sont ignorées. Ainsi, ils recommandent de véritablement associer les victimes et de garantir des réparations justes et transparentes pour renforcer la réconciliation. En revanche, F. Akindès (2017) relève un point divergent. Il note que l'absence de réconciliation en Côte d'Ivoire est aussi alimentée par les promesses de développement non tenues par la croissance économique. Les griefs contre l'État trouvent leur source dans le sentiment diffus que les fruits de la croissance sont inégalement répartis.

Les migrants, quant à eux, développent un imaginaire différent, fondé sur le pardon et l'oubli. Leur discours valorise le dépassement des rancunes et la coexistence pacifique : « pour qu'il y ait une vraie cohésion sociale, c'est l'entente. [...] Ils n'ont qu'à effacer dans leurs cœurs, ils n'ont qu'à savoir que la crise qui

est arrivée en Côte d'Ivoire ici là, tout le monde a été dedans ». Ce rapport à la mémoire est plus décisif : il traduit une volonté de tourner la page pour préserver la stabilité sociale. Ils savent que l'excès de mémoire empêche le pardon en maintenant une fixation sur le passé douloureux, ce qui peut rendre difficile la libération et la réconciliation. Aussi, l'excès de l'oubli peut également effacer la responsabilité en niant le passé comme dans le cas d'une amnistie ou d'un déni. L'oubli devient pour eux à la fois une stratégie de protection et un moyen d'éviter la confrontation avec le passé douloureux.

Ainsi, la dialectique entre mémoire et oubli, vérité et pardon, complexifie les initiatives en faveur de la cohésion sociale. À Duékoué, il n'y a pas d'espace symbolique où « mémoire obligée » et « pardon inconditionnel » pourraient dialoguer. Car les mécanismes institutionnels tels que la CDVR ou la CONARIV ont privilégié une approche administrative de la réconciliation, sans prendre en compte la logique différenciée des imaginaires collectifs. Cela confirme la critique de M.R. Ginty (2011) vis-à-vis de « la paix importée », qui demeure souvent déconnectée des représentations locales comme le souligne un résident autochtone : « on prône la réconciliation pendant que des familles sont endeuillées [...] parce que leurs parents sont en prison ». La réconciliation est donc perçue comme inachevée tant que des injustices sont maintenues. Les migrants, quant à eux, y voient un risque d'exclusion si le passé est réactivé. Selon P. Gaborit (2006) et M.R. Ginty (2011), on ne décrète pas le pardon, la réconciliation ou l'oubli collectif. La reconnaissance du passé, et notamment des exactions, massacres, tortures et déplacements de populations ne doit pas devenir la dernière priorité des élites en charge de la reconstruction du vivre-ensemble. Au niveau individuel et familial, le droit de savoir ce qui est arrivé aux proches disparus devrait par ailleurs être reconnu comme un droit des survivants.

À Duékoué, l'absence de cette reconnaissance mutuelle maintient les groupes dans des imaginaires fermés et des logiques de rivalité mémorielle. Par conséquent, la cohésion sociale ne peut se comprendre indépendamment de la gestion symbolique du souvenir et du pardon. La mémoire collective, loin d'être un simple héritage, devient un instrument de positionnement social et identitaire.

Toutefois, A.D. Olinga (2011) estime qu'une exigence immédiate et radicale de justice absolue peut-être un obstacle sérieux vers la paix. D'où l'utilité d'une intelligente administration de la justice de manière à donner de l'espace aux efforts d'apaisement, sans laisser le sentiment d'une prime au criminel, à l'ignoble ou l'infâme, prime qui ne constituerait pas à une paix durable.

En définitive, l'on peut observer que la cohésion sociale, à Duékoué, reste prisonnière d'un double paradoxe. D'un Côté, l'excès de mémoire chez les autochtones entretient la revendication identitaire et la rancune ; de l'autre, l'appel à l'oubli chez les migrants favorise une paix superficielle, mais sans

justice durable. Les imaginaires sociaux fonctionnent comme de véritables matrices à sens qui façonnent la perception de la justice, du pardon et de la coexistence. Ils traduisent les aspirations, les peurs et les blessures collectives héritées de la guerre, tout en orientant les stratégies de réappropriation du vivre ensemble.

## Conclusion

La question de la restauration du vivre-ensemble communautaire n'est pas nouvelle. Depuis 1999, période à laquelle la Côte d'Ivoire a connu son premier coup d'État militaire jusqu'à aujourd'hui, la réconciliation est au cœur des actions des régimes qui se sont succédés à la tête du pays. Après le dénouement meurtrier du contentieux post-électoral de 2010-2011, la béance des lignes de fracture au sein de la société ivoirienne et notamment dans les localités comme Duékoué qui ont connu de nombreuses atrocités interethniques, a conduit à la mise en place d'abord de la CDVR et ensuite, de la CONARIV avec pour objectif de créer le rapprochement entre les communautés. Sans nier le fait que ces organismes ont peu ou prou, réussi à « faire parler les gens » à travers leurs actions, la persistance des crispations et du repli identitaire est l'expression des limites de la politique de restauration du vivre-ensemble. En regardant sur un nouvel angle la problématique de la cohésion sociale, cette étude arrive à la conclusion qu'au-delà des acteurs, ce sont des imaginaires qui s'affrontent. Alors que la perception de la cohésion chez les autochtones se structure autour du triptyque mémoire-vérité-justice, celle des migrants est construite autour de l'oubli et le pardon. Il nous semble de ce point de vue, qu'une politique de restauration du vivre-ensemble communautaire ne peut faire l'économie de l'ethnographie de ces imaginaires avant la mise en dialogue des acteurs qui les portent.

## Références bibliographiques

- AKINDES Francis, 2017, « On ne mange pas les ponts et le goudron : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire ». *Politique Africaine* 4 (148) : 5 à 26.
- ASSOUAN Amichia David, 2021, Victimes dans la justice transitionnelle en Côte d'Ivoire : Une approche transversale pour l'effectivité des droits des victimes, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, Sous la direction de Geneviève Iacono.
- DURKHEIM Emile, 1893, De la division du travail social, étude sur l'organisation des sociétés supérieures, Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, Alcan, Presses Universitaires de France (réédition 1978).
- GABORIT Pascaline, 2006, « Mémoire, oubli et réconciliation dans les sociétés post-conflictuelles : l'exemple du Cambodge », *Interrogation*, N°3, disponible sur <https://www.revue-interrogations.org/Memoire-oubli-et-reconciliation>, consulté le

05/09/2025.

GINTY Mac Roger, 2011, *International Peacebuilding and Local Resistance: Hybrid Forms of Peace*, Palgrave Macmillan

HALBWACHS Maurice, 1950, *La mémoire collective*. Paris : PUF.

INTERNATIONAL CENTER FOR TRANSITIONAL JUSTICE (ICTJ), 2016, *Recommandations pour la Réparation des Victimes*, <https://www.ictj.org/node/22512>.

KIKI-NEME Lydie, 2015, « Droit international de la reconnaissance : le cas des victimes de la guerre à la fin du conflit ivoirien », 147-73.

KOUADIO Chantal, 2008, *Perceptions croisées entre Autochtones et Étrangers en Côte d'Ivoire : le cas de la population de Méagui dans l'Ouest ivoirien*, Rapport de recherche 7.

KOUAME Georges, KOUASSI Noël, KONE Moussa et al., 2012, « Côte d'Ivoire : le foncier au cœur des enjeux de reconstruction », *Revue Grain de sel*, N°57.

KOUASSI N'goran François et N'DRIN Beugré Anselme, 2016. « Conflits fonciers intercommunautaires et fracture sociale dans les régions du Guémon et du Cavally à l'Ouest de la Côte d'Ivoire » *European Scientific* 12 (14).

LAMBATIM Hélène, 2011, « Justice transitionnelle et droits économique, sociaux et culturels », *Conference Paper*, Cameroun.

LYON-Caen Judith, 2007, « Une histoire de l'imaginaire social par le livre en France au premier XIXe siècle », *Revue de synthèse*, n° 1-2, pp. 165-180.

NINDORERA Eugène, 2006, « Pas de véritable réconciliation sans justice », Bujumbura, disponible sur [http://www.arib.info/Nindorera\\_Pas\\_Reconciliation\\_Sans\\_Justice.htm.](http://www.arib.info/Nindorera_Pas_Reconciliation_Sans_Justice.htm.), consulté le 12/02/2023.

OLINGA Alain Didier, 2011, « Justice et paix : comment se combinent-elles et s'enrichissent-elles, mutuellement des processus de paix », *Conference Paper*, Cameroun.

POPOVIC Pierre, 2013, *La mélancolie des Misérables. Essai de sociocritique*, Montréal, Le Quartanier, « Erres Essais ».

RGPH, 2021, *Résultats Globaux définitifs*, Abidjan, octobre 2022.

UNOCI/HRD, 2011, *Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'Ouest de la Côte d'Ivoire*, disponible sur <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/ressources/RapportsurlesviolationsdesdroitsdelhommealOuest.pdf.>, Consulté le 11/03/2021.

